OFFRE D'EMPLOI

# COORDONNATEUR(TRICE) DE L'APPLICATION DES RÈGLES CONTRACTUELLES
## Projet spécial – 3 ans (renouvelable annuellement)

**Publiée le 21 novembre 2018**

## DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité et selon le mandat défini par la direction générale, l'emploi de Coordonnateur de l'application des règles contractuelles consiste à veiller à l'application des règles contractuelles prévues par la Loi sur les contrats des organismes publics et par ses règlements, ses politiques et ses directives, ainsi que toutes autres lois et réglementations applicables; conseiller le directeur général et formuler des recommandations ou des avis sur l'application desdites règles; veiller, au sein de la Commission scolaire, à la mise en place des mesures garantissant l'intégrité des processus internes; s'assurer de la qualité du personnel qui exerce les activités contractuelles; exercer toute autre fonction que le directeur général peut requérir pour s'assurer de l'application des règles contractuelles et de toute autre tâche connexe. Cet emploi comporte l'exercice des fonctions de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) ainsi que le soutien aux employés en matière de saine gestion contractuelle.

## QUALIFICATIONS

- Grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié, de préférence en droit, ingénierie ou commerce, sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans une commission scolaire;
- Désignation professionnelle connexe reconnue (ex. Barreau du Québec, Ordre des ingénieurs du Québec), un atout;
- Six années d'expérience pertinente, incluant une expérience pertinente en gestion : superviser et évaluer le personnel, déléguer des responsabilités, élaborer des plans d'action, examiner les résultats et conseiller les cadres supérieurs;
- Maîtrise de l'anglais et du français (à l'oral et à l'écrit), un atout.

## EXIGENCES

- Connaissance des règles contractuelles régissant le secteur public au Québec, un atout;
- Capacité avérée de chef d'équipe apte à motiver le personnel et à atteindre les objectifs fixés;
- Capacité de travailler efficacement avec d'autres personnes sous pression et dans les délais impartis;
- Connaissance du système d'enseignement public du Québec, un atout;
- Disposer d'un véhicule et d'un permis de conduire valide de classe promenade (classe 5);
- Se déplacer sur les territoires des trois commissions scolaires.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

**Conditions de travail :** Projet spécial – 3 ans (renouvelable annuellement)
Classe 00-05
Minimum : 66 943 $ / année
Maximum : 89 524 $ / année

**Supérieur immédiat :** Direction générale

**Lieu d'affectation :** Territoires des commissions scolaires suivantes :

- De l'Or-et-des-Bois
- Harricana
- Baie-James

**Si cette offre vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à :**

Madame Isabelle Bergeron, directrice du Service des ressources humaines
par courriel à bergeron.isabelle@csob.qc.ca
ou par la poste : 799, boulevard Forest, Val-d'Or (Québec) J9P 2L4

**DATE LIMITE POUR POSTULER : 7 DÉCEMBRE 2018 à 16 H**

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.